



Le PG CATM

N° 1039
OCTOBRE
2022

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



Tradition respectée en ce 3 septembre 2022

La FNCPG-CATM a ravivé la Flamme de la Nation



La reine Elizabeth II est décédée le jeudi 8 septembre 2022 à 96 ans dans sa résidence de Balmoral

Le Royaume-Uni avait fêté en juin les soixante-dix ans du règne d'Elizabeth II. Sa longévité et sa popularité avaient fait de ce monarque une icône de notre histoire contemporaine. Sa santé s'était dégradée depuis un an.

Au cours de sept décennies de règne, elle a vu la dissolution de l'Empire britannique, connu 15 Premiers ministres tout

en incarnant la stabilité de l'État, et vécu plusieurs conflits. Elle était la doyenne des têtes couronnées d'Europe et aussi la dernière cheffe d'État en exercice à avoir connu la Seconde Guerre mondiale. Elle n'avait que treize ans lorsque le conflit a éclaté.

Alors que le Royaume-Uni est régulièrement bombardé par l'aviation allemande, la famille royale refuse qu'Elizabeth et sa sœur soient évacuées au Canada. «Mes enfants n'iront nulle part sans moi. Je ne partirai pas sans le roi. Et le roi ne partira jamais», avait alors déclaré sa mère la reine, épouse du roi George VI.

En 1940, à seulement 14 ans, Elizabeth prononce son premier discours radiophonique en s'adressant à tous les enfants du royaume, y compris à ceux qui ont été déplacés : «Nous savons, chacun de nous, qu'à la fin, tout ira bien ; car Dieu prendra soin de nous et nous donnera la victoire et la paix. Et quand la paix viendra, souvenez-vous que ce sera à nous, les enfants d'aujourd'hui, de faire du monde de demain un endroit meilleur et plus heureux.»

En 1945, elle s'engage et devient la première femme de la famille royale à servir dans les forces armées en intégrant l'Auxiliary Territorial Service, la branche féminine de l'armée britannique. Elle apprend à conduire et officie comme mécanicienne.

Elle est alors surnommée «Princess Auto Mechanic». Elle réparera d'ailleurs ses propres véhicules jusque dans les années 1980 et parcourra toute sa vie les petites routes entourant le château de Balmoral, en Écosse.

Le monde entier lui a rendu hommage.

SOMMAIRE OCTOBRE 2022

- UNE - Le 3 septembre
- 2 - Elysabeth II / Port-Vendres
- 3 - Editorial / Carnet
- 4 - 5 - Mémoire d'Algérie
- 6 - 7 - Dans les départements
- 8 - Retour sur le 3 septembre
- 9 - Motion des Veuves
- 10 - Hélène Dutrieu
- 11 - Page publicitaire
- 12 - 13 - Le soldat inconnu vivant
- 14 - Cinéma
- 15 - Note de lecture / Mots croisés
- 16 - Page publicitaire



Port-Vendres

Inauguration du monument national à la mémoire des militaires disparus en Algérie

Le 30 août 2022, Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, a présidé l'inauguration à Port-Vendres, du monument national à la mémoire des 652 militaires portés disparus pendant la guerre d'Algérie. Elle était entourée de monsieur le préfet Rodrigues Furcy, du général d'armée Éric Bellot des Minières, inspecteur général des armées, du représentant du conseil régional, de Hermeline Malherbe, présidente du conseil départemental, de monsieur le maire de Port-Vendres, ainsi que des maires des communes voisines.

Jean-Pierre Joué représentait la FNCPG-CATM et a déposé une gerbe en notre nom.

L'association Soldis Algérie, présidée par le général (2s) Fournier, a œuvré pendant huit années à analyser les dossiers des militaires disparus dans les archives françaises. Aujourd'hui, grâce à ce monument national, ils reposent symboliquement en terre française, leurs familles disposent enfin d'un lieu de recueillement, 60 années après leur disparition. Monsieur le maire de Port-Vendres a rendu possible l'implantation de ce monument sur sa commune, par son soutien à la démarche de l'association Soldis Algérie.

Alors que l'on commémore en 2022, le 60ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, l'inauguration de ce monument permet de rappeler la mémoire de ces hommes et de ces femmes, de tout grade, de toute origine, qui ne sont jamais revenus d'Algérie.



PLAQUES FUNÉRAIRES
en pierres naturelles 285x140mm

Plaque standard collection granit 285 x 140 mm



Documentation et tarif sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER

8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS

Tél : 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet www.serigraphiewetter.com

EDITORIAL

par Paulette Chovelon, Vice-présidente

Qui sont les « sympathisants » ?

La FNCPG-CATM est forte des différentes composantes qui la forment !

A sa création en 1945, les prisonniers de guerre, unis dans un même mouvement, suffisaient par leur nombre à la faire rayonner. Au fil du temps, la loi biologique aidant, le nombre s'est amenuisé, mais fort heureusement, les combattants d'AFN et d'Indochine étaient intégrés, ils ont assuré la relève, puis ce fut le tour des Veuves et des OPEX d'entrer dans nos rangs.

Et, depuis le congrès national de 2012, la Fédération accueille « les sympathisants » comme adhérents à part entière. Discrets et travailleurs, ils n'ont d'autre but que celui d'aider leur Association et par là-même leur Fédération. Ils ont acquis par leur travail dans la société civile des compétences diverses, dans bien des domaines et sont parfois encore en activité ce qui les rend d'autant plus performants. Ils partagent nos valeurs et leur technicité à la pointe du progrès pour certains, leurs méthodes modernes de travail qu'ils maîtrisent, peuvent apporter du neuf dans notre monde associatif.

Souvenez-vous, lors du Comité Fédéral qui s'est tenu le 7 juin 2017 à l'Aéroclub de France, les membres ont accepté de faire entrer au Bureau Fédéral pour la première fois une sympathisante, sur proposition du Président Jacques Goujat, c'est ainsi que je me suis vue confier successivement des tâches un peu techniques, telle que la réflexion à propos du site internet, puis plus tard la responsabilité du PG-CATM.

Le 24 novembre 2021 dans le cadre de notre congrès national de Bercy, nous avons annoncé que les sympathisants représentaient 13% des adhérents de la FNCPG-CATM, il

s'agit d'une force indéniable sur laquelle l'on peut compter et qu'il ne faut pas sous-estimer.

Mais, qui sont-ils exactement ?

Hommes et femmes indifféremment, ayant rencontré le monde combattant, sachant parfaitement qu'ils ne sont pas ressortissants de l'ONACVG et que de ce fait, ils ne peuvent recourir aux aides de notre organisme de tutelle. Ils peuvent être l'ami, le voisin de palier, la personne rencontrée par hasard et qui s'intéresse à la mémoire, mais surtout et la plupart du temps, ils sont les descendants ou descendantes d'un ancien combattant qui fut appelé sous les drapeaux pour défendre sa patrie. Et cette notion-là, ils la portent au plus profond de leur cœur, c'est parce qu'ils s'intéressent à l'histoire de leur famille, qu'ils ont questionné, qu'ils ont recherché pour comprendre, qu'en définitive ils s'intéressent au monde combattant.

Le descendant d'ancien combattant n'est pas un adhérent comme les autres, il est fier du parcours du père ou du grand-père, et même dans certaines familles, de l'arrière-grand-père. Il est ému lorsque, lors d'une commémoration, il voit inscrit son patronyme sur le monument aux morts. Certes, il n'a pas été acteur dans les différents conflits, mais il se sent porteur de la mémoire des siens, cette mémoire qu'il essaie de recueillir.

Nous aurions bien tort de négliger le potentiel que représente cette composante de notre Fédération.



Le Carnet du PG-CATM

NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Michel DELAHAYE, le 30 juillet dernier, à l'âge de 84 ans. Président d'Honneur de l'ADCPG-CATM de la Manche, il fut le président fondateur cette Association départementale, pour laquelle il a beaucoup œuvré.

Ses obsèques ont été célébrées le 5 août 2022 en l'église SAINT-GERVAIS d'AVRANCHES.

Le « PG-CATM » s'associe aux condoléances émues exprimées par le Bureau Fédéral à l'attention de son épouse et de son association lors de l'annonce de son décès.

Le 9 août, nous avons été informés du décès de M. Jacky RENAULT. Président de la section de SAINT DOULCHARD (Cher), il fut Membre de la Commission de Contrôle des Comptes au sein de la FNCPG-CATM pendant de nombreuses années.

Le « PG-CATM » adresse à son épouse et à ses amis dans la peine ses condoléances attristées.

Nous avons appris avec peine le décès de Ladislav DOREMUS, Président d'Honneur de l'ADCPG-CATM de l'Oise, survenu le 27 août. Il fut membre du Comité Fédéral de la Fédération durant plusieurs années.

Ses obsèques ont eu lieu le 1er septembre 2022 en l'église de CINQUEUX.

Le « PG-CATM » exprime ses sincères condoléances à son épouse et à ses proches.

MEMOIRE D'ALGERIE

Entre la terre de France et le ciel d'Algérie

J'ai 23 ans et c'est le printemps. Une saison qui remplit d'espoir et de bonheur.

Cependant, un gros nuage noir obscurcit l'horizon. Nous sommes en 1957 et la guerre est à son paroxysme en Algérie. Je viens de terminer mes études portant sur la sylviculture, le négoce et l'industrie du bois et le «métier» de militaire ne m'inspire pas du tout.

Un choix extrêmement délicat s'impose :

- **ou bien continuer mes études, en France ou aux Etats-Unis en attendant des jours meilleurs,**
- **ou bien résilier mon sursis.**

Je ne saurais pas dire ce qui a motivé mon choix, mais je résilie mon sursis en mai 1957.

Ma mère reste silencieuse, mais je devine son angoisse car elle a perdu l'un de ses frères à la suite d'une longue et douloureuse agonie due à une blessure consécutive à la guerre de 1914-1918. Il faut réaliser que la guerre touche non seulement l'individu, mais également son entourage, conjoint, enfants, parents, amis, parfois même des collaborateurs.

Incorporé le 1er juillet 1957, je bénéficie d'un premier coup de chance. Alors que beaucoup d'appelés partent directement en Algérie, mon affectation est le Centre d'Instruction des Blindés à Trèves. Caserne allemande confortable, matériel moderne, instructeurs corrects et intéressants. N'ayant pu concilier mes études et la Préparation Militaire Supérieure, mon grade d'incorporation est 2e classe.

Au cours de cette période de «classes», 2e coup de chance, un officier-orienteur me convoque et me propose de recevoir la formation d'officier de réserve. Examen réussi, j'intégrerai l'Ecole d'Application de l'Arme Blindée Cavalerie à Saumur dès la fin de mes classes. Après un bref séjour au 7e régiment de Chasseurs d'Afrique à Friedrichshafen le temps que ma situation soit régularisée, me voici à Saumur début novembre.

Pourquoi nous avoir demandé un accord écrit pour suivre la formation de Chef de peloton de chars Patton, je ne l'ai jamais su mais j'ai fait confiance et signé.

Du fait d'une méconnaissance totale, je n'avais pas d'opinion bien prononcée sur l'Armée. Mais mon passage à Saumur m'a permis d'avoir un jugement plus précis. J'ai vraiment été émerveillé par l'organisation militaire et la qualité de nos supérieurs. Il faut dire que beaucoup de lieutenants et capitaines revenaient d'Indochine, ils savaient ce qu'était la guerre sur le terrain et l'aspect administratif passait plutôt au second

plan. Par contre, ils étaient très stricts, très professionnels en opération, et j'ai beaucoup apprécié leur droiture et leur rigueur. Quant à l'organisation, j'ai longtemps conservé comme modèle le « Mémento de l'Officier de Cavalerie ».

Sorti 4 mois plus tard avec le grade de Sous-Lieutenant et le diplôme de chef de peloton de chars Patton, il nous est proposé d'intégrer l'Aviation Légère de l'Armée de Terre (ALAT). C'est alors une unité qui s'est constituée au début de la guerre d'Algérie en tirant les leçons de la guerre d'Indochine. L'Armée de Terre souhaite disposer de moyens aériens pour ses différentes opérations : transport de commandos, observation, réglage de tirs, évacuations sanitaires, relais radio etc mais peine à recruter des militaires de carrière et les officiers appelés du contingent sont les bienvenus. Encore une fois, angoisse de ma mère dont un autre de ses frères s'est tué accidentellement en pilotant un avion de tourisme. Mais pour ma part, cette nouvelle formation me semble très enrichissante, les risques sont aussi importants au sol qu'en l'air et je donne mon accord pour la suivre.



Après un court séjour au Centre de tir d'engins blindés à Mailly le Camp j'intègre l'Ecole Spécialisée d'Aviation de l'Armée de Terre à Dax. 4 mois de formation s'ensuivent, basée sur les techniques d'observation, les méthodes de guidage de tirs d'artillerie et des appuis feu aériens, l'utilisation des radios et surtout l'entraînement pour savoir faire un point précis avec la seule aide de la carte (le GPS n'existant pas à cette époque) tout en faisant des cercles au-dessus d'un théâtre d'opération, en répondant aux appels radio et en évitant dans la mesure du possible les tirs ennemis. Peu habitué à ce genre d'exercice, mon estomac réagit parfois de façon intempestive mais j'arrive quand même à maîtriser la situation.

Mon brevet d'observateur en poche et après une traversée chaotique en bateau de Marseille à Alger, je rejoins le Peloton Mixte Avions-Hélicoptères de la 12e division d'infanterie sur l'aérodrome de Tlemcen- Zénata en août 1958.

Cette base est gérée par l'Armée de l'Air avec laquelle nous cohabitons avec plaisir. Le mess est commun aux deux armes et donc la nourriture est excellente. Nous logeons dans des bâtiments en dur, à raison de deux officiers par chambre. La solde pour un officier est fort honorable, d'autant qu'elle est complétée par une prime de vol. Donc, conditions optimales, sauf que nous sommes en guerre.

Le Peloton est équipé de 4 Piper L18, 12 Piper L21 et de 2 hélicoptères Djinn.

Maintenant, l'Ecole est finie. Il faut mettre en application les enseignements reçus.



Plusieurs officiers « observateur-pilote » me font visiter le secteur, et puis c'est le lâcher. Mon premier souvenir est celui d'une opération à laquelle je devais apporter assistance, en particulier en assurant un réglage d'artillerie. Baptême du feu, une série de claquements nous indique que l'aile de l'avion est perforée en plusieurs points. Ne sachant pas si une partie vitale de l'avion est touchée, je demande au pilote de rejoindre la base. Le capitaine est au bord de la piste.

Lieutenant, qu'est-ce qu'il vous arrive?

Mon capitaine, l'avion a été touché et j'ai pensé qu'il était plus prudent de rentrer.

Votre avion fonctionne très bien. Repartez car vous seul connaissez les détails de l'opération.

Et sans même mettre le pied à terre, nous avons fait demi-tour pour terminer notre mission. Première leçon.

Les tâches sont variées, allant bien entendu des missions d'observation aux accompagnements de convoi et même au largage de revues au-dessus des postes isolés (ce qui nous fait réaliser que le bombardement est un métier tant les résultats sont aléatoires). La météo rend les vols plus dangereux et fatigants qu'en France (mon estomac me le rappellera plusieurs fois), mais nous avons heureusement des pilotes de grande qualité, ayant au minimum 100 heures de vol, ce qui a permis à l'un d'entre eux de ramener un Piper qui était parti fâcheusement sur le dos du fait des turbulences, situation non conventionnelle. Les vents rabattants qui vous plaquent au sol lorsque l'on remonte des vallées encaissées font également partie des risques encourus. L'accompagnement des troupes au sol fait bien entendu partie de nos missions. En novembre 1958, nous partons à 2 Piper pour Aflou. Environ 300 fellagas sont cernés dans une vallée et les combats s'annoncent très rudes. Dans ces conditions, l'ennemi n'apprécie pas du tout la surveillance du Piper qui tourne comme une mouche sur sa proie. Aussi, nous servons de pigeon d'argile à des combattants très nerveux, et l'avion en subira les conséquences heureusement sans autre dommage.

A la suite de cette opération et de la découverte d'une caravane ennemie dans le Chott Rharbi, je recevrai la Croix de la Valeur Militaire avec ma première citation.

Il faut dire que les 2 capitaines qui ont successivement dirigé le Peloton étaient de la même trempe que ceux de Saumur : d'abord volontaires pour apprendre à piloter Piper et Djinn, aussi stricts et professionnels concernant les opérations mais décontractés le reste du temps, ils appréciaient l'engagement sans faille d'appelés du contingent qui n'avaient au départ pas du tout les mêmes objectifs.

Les missions classiques se succéderont au fil du temps, avec des détachements à Géryville, El Aricha et Méchéria.

En août 1959, à la suite de plusieurs opérations réussies dont

la détection d'une bande de rebelles, je recevrai une citation à l'ordre de la division.

Fort heureusement, la chance ne me quitte pas.

- avec 500 heures de vol de guerre et donc environ 200 décollages dont un seul pouvait s'avérer sans retour, l'avion dans lequel je me trouvais n'a jamais été abattu et je n'ai jamais été atteint physiquement
- malgré les difficultés rencontrées lors des opérations et en particulier au cours du guidage des avions T6 pour du straffing ou des tirs de roquettes, je n'ai jamais provoqué de « dégâts collatéraux » (8000 militaires sont morts en Algérie à la suite « d'accidents »), sinon comment vivre le restant de sa vie avec un tel poids sur la conscience ?

Que reste-t-il en mémoire de cette période hormis les souvenirs militaires en tous genres :

- un sentiment profond de besoin de sécurité dans toutes les circonstances de la vie
- une profonde aversion pour tout facteur créant une dépense d'adrénaline, même par jeu, mon quota ayant très largement été dépassé.
- un sang-froid bien ancré. Comment pouvait-on prendre des décisions capitales de façon instantanée si l'on ne maîtrisait pas ses émotions ? De ce côté, l'Armée est une rude école.

Je suis rentré dans mes foyers la tête haute, avec le sentiment d'avoir accompli mon devoir sans jamais être tombé dans l'excès.

L'Armée sera reconnaissante envers un soldat de 2e classe appelé du contingent puisqu'elle m'accordera :

- la Croix de la valeur militaire avec une citation à l'ordre de la Brigade en janvier 1959
- une seconde citation à l'ordre de la Division en août 1959
- la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord en novembre 1959
- La Médaille de la Reconnaissance de la Nation en octobre 1978
- La Croix du Combattant en janvier 1979
- La Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur en octobre 2019
- La Croix du Combattant Volontaire en novembre 2020

Daniel Baron Lieutenant de réserve honoraire

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Charente – Aigre



C'est par un temps pluvieux que s'est tenu le 75^{ème} congrès départemental de la Charente à AIGRE le 25 juin dernier. Les travaux se sont déroulés devant 160 congressistes avec la présence du Président du Conseil départemental, de la conseillère départementale du canton de Charente-nord et du Président de la FNCPG-CATM Hubert CHAZEAU.

Les différents rapports et la motion finale ont été présentés et adoptés par l'assistance.

Les travaux se sont terminés par une remise de médailles dans la salle à cause du mauvais temps.

Sous la pluie, les autorités et une petite délégation ont tenu à aller devant le monument aux morts pour déposer des gerbes.

Après un apéritif offert par la municipalité, les congressistes se sont retrouvés à la salle des fêtes de Verdille (commune avoisinante) pour le traditionnel banquet au cours duquel les mérites fédéraux et médailles de la fidélité ont été remises par le président fédéral Hubert CHAZEAU et le président d'honneur départemental Pierre BESSE.

📍 Yonne – Vermenton

Monsieur DESMIDTS Gérard, né le 14 mars 1925 à Saint Quentin s'est engagé dans la résistance pour la durée de la guerre le 15 juillet 1943. Il s'est fait remarquer par son courage dans diverses actions, actes de sabotages et autres activités diverses donnant entière satisfaction à ses chefs. A été décoré de la Croix de Guerre de 39/45 ainsi que la remise du diplôme d'honneur aux Combattants de l'Armée Française 1939-1945. Titulaire de la carte du combattant.

Habitant Cravant, il a rejoint son fils à Dax où il est décédé le 2 avril 2019 au début de la pandémie du coronavirus, son corps n'a pu être transféré dans le caveau familial de Cravant selon ses dernières volontés. Une cérémonie a eu lieu le samedi 24 septembre 2022 en présence de la section des ACPG de la Vermenton pour le transfert de ses cendres dans le caveau familial.

📍 Val de Marne – Cachan

Une belle cérémonie, ce 25 août, avec un départ de la Mairie de Cachan jusqu'au monument aux Morts érigé pour les résistants décédés lors de la libération de Paris.

Mme la Maire a présidé la commémoration.

Notre association était bien sûr présente avec deux nouveaux porte-drapeaux, Mme Lucette Gandon, veuve d'un ancien combattant de Cachan et M. Thierry de Stepkowski ancien appelé, ayant fait toute sa carrière comme soignant aux Invalides.

Daniel Lé était maître de cérémonie.



📍 Yonne – Paris 3 septembre



Ayant répondu présent à l'appel de la FNCPG-CATM, l'association départementale CPG-CATM-OPEX de l'Yonne a effectué le déplacement avec une délégation de 9 porte-drapeaux. Démarche significative représentant le quart des 37 étendards présents. Le Président départemental de l'Yonne, Patrice MOURNETAS, a reçu à ce titre, les chaleureuses félicitations du Président Fédéral Hubert CHAZEAU (Cf. photo). Merci aux porte-drapeaux icaunais : Claude ADAM, Christian CERVEAU, Gilles FILLEUX, Pascaline GNEMMI, Mikael LÉGER, Omer LAMBERT, Patrice MOURNETAS, Mkrtich MARTIROSSYAN et Nicolas PICHARD.

📍 Savoie – La Motte-Servolex



L'assemblée générale annuelle de notre association s'est tenue à La Motte-Servolex.

Si le rapport financier de Mme Françoise Raphel est plutôt favorable bien que faisant apparaître des revenus en diminution constante, celui de Mme Gisèle Pillet est plus révélateur d'une situation en difficulté et en mode veille. Il peut donc être établi un constat réaliste que chacun peut observer : vieillissement de notre population à la santé fragile, diminution du nombre des adhérents et cotisants, difficulté de recruter de nouveaux adhérents, disparition des secteurs de proximité, renouvellement non assuré des membres du bureau, relève non assurée du Porte-Drapeau.

Devant cet état de fait, les membres du bureau, au cours de leurs réunions successives, ont mené une réflexion objective de la situation. En responsabilité, il a été décidé la mise à l'arrêt de l'association, décision soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

La dissolution sera effective le 31 décembre 2022, laissant un délai pour les démarches nécessaires. Les pièces administratives essentielles de l'Association seront déposées aux archives départementales. Quant au drapeau départemental, il a été décidé de le remettre au lycée Sainte-Anne de La Motte Servolex qui encadre une classe de Défense et Citoyenneté Globales. Une démarche a déjà été entreprise auprès du chef d'établissement Mr Mercier en liaison avec Mme Koch-Crousier, directrice de l'ONACVG Savoie. Une cérémonie sera organisée à la rentrée scolaire.

B. Carrère

📍 Loir-et-Cher – Romorantin-Lanthenay



Notre stand lors du forum des associations qui a eu lieu le 3 septembre 2022 sur la commune de Romorantin-Lanthenay. De nombreuses personnes étaient présentes, entre autres Monsieur le Maire qui a bien voulu nous rendre visite.

Ce forum nous a permis d' étoffer notre association des ACPG-CATM Section de Romorantin par 8 nouveaux membres dont deux généraux. Ce n'est qu'en ayant de nouveaux membres que nous arriverons à pérenniser notre association.

Claude Nuret

📍 Loiret - Sandillon

Le dimanche 26 juin 2022, la commune de Sandillon conjointement avec l'AFMD (Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation) du Loiret et les associations mémorielles dont les ACPG-CATM-OPEX de ce village ont célébré la commémoration de l'attaque du maquis de Samatha (nom éponyme du lieu) par les Allemands en 1944. Ce maquis fut l'un des centres de parachutage les plus importants du Loiret environ 5 tonnes d'armes selon les archives de la RAF.



A cette occasion, cette cérémonie s'est articulée en trois temps.

En présence d'une assistance nombreuse et l'association ACPG – CATM – OPEX, la mairie a inauguré un jardin mémoriel avec une stèle supportant un cartel dédié aux trois femmes déportées de ce village. Autour de cette pierre monolithique, trois rosiers de Ravensbrück ont été plantés en l'honneur de ces trois personnes.

Ensuite, il y eut un office religieux, suivi du parcours sur le site où était implanté le maquis. De vibrants hommages ont été rendus sur les deux stèles du souvenir dont celle qui situe l'emplacement même où a été tué le résistant Guy TRESSOU dans sa trentième année lors de cette attaque.

A la suite de cette attaque du 25 juin 1944, il y eut de nombreuses arrestations suivies de douloureux départs vers les camps de concentration où très peu ne revinrent pas de cet enfer nazi.

Des discours mettant en lumière le rôle des femmes dans la résistance furent longuement évoqués. Des dépôts de gerbes par les familles des résistants et les associations mémorielles embellirent les différents lieux de recueillement. Le chant des marais interprété par la musique de Sandillon résonnait dans ces bois. La quinzaine de drapeaux présents dont celui des ACPG-CATM-OPEX flottaient sous les branchages de cette forêt et rappelaient la mission essentielle de leur présence en perpétuant la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs de la France.

Le Président des CATM de Sandillon

G. RICHARD

📍 Isère – Voiron



L'ADCPG-CATM de l'Isère a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Kyriad de Voiron, en présence d'une quarantaine de personnes venues de divers lieux du département et de diverses associations amies, dont douze porte-drapeaux. Michel Guicherd-Delannaz est intervenu pour la ville de Voiron, Cécile Cléry-Barraud, directrice de l'ONACVG en Isère a échangé avec la salle suite à son intervention. Deux temps forts :

Un premier temps avec la lecture des différents rapports acceptés à l'unanimité, la remise du Mérite Fédéral à Arlette Girard et Bernard d'Aleo, par la Présidente Paulette Chovelon, remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau pour 20 années de service à Raymond Paviot, par Cécile Cléry-Barraud, directrice de l'ONACVG en Isère.

Un deuxième temps avec la présentation par Jérôme Hallot de son raid de 1038 km entre le Mont-Saint-Michel et l'île de Sein en mémoire des 1038 compagnons de la Libération.

La matinée s'est terminée par une cérémonie sobre et émouvante orchestrée par Norbert Girard, puis dépôt de gerbe au monument aux morts.

3 SEPTEMBRE 2022

Inauguration de notre nouveau siège social



Allocution du Président Hubert Chazeau

Mesdames, Messieurs, chers invités en vos grades et qualités.

Chers amis.

Nous avons souhaité votre présence pour l'inauguration du nouveau siège social de notre grande Fédération dans l'un des arrondissements les plus prisés de Paris.

Ce projet a pu voir le jour grâce à nos prédécesseurs les Prisonniers de guerre et à leurs différents investissements dans des établissements sanitaires et sociaux.

Notre siège historique, le 46 rue Copernic, là aussi un choix de nos PG, a pu prospérer et prendre de la valeur par une saine gestion de notre regretté président Jacques Goujat.

Devenu trop grand et obsolète, nous avons dû nous résigner non sans un peu de tristesse, à le vendre pour investir dans du plus rationnel.

Après de multiples recherches nous avons, après concertation, jeté notre dévolu sur cet immeuble proposé par Madame de la Rivière de l'agence Barnes.

Un choix qui a fait l'unanimité par sa situation géographique, son volume et son charme.

Certes il a dû subir quelques modifications pour sa rénovation et pour le rendre plus fonctionnel et adapté à nos besoins.

Pour cela nous avons fait appel à Messieurs AUCHECORNE père et fils architectes connus et à Monsieur LANGLOIS responsable des travaux dont nous connaissons tout juste les dernières finitions.

De nombreuses difficultés sont apparues et les complications dues au covid n'ont pas facilité les choses.

Je dois remercier Monsieur le Maire du 16^e arrondissement pour la rapidité de l'obtention des différentes autorisations.

Mes remerciements vont aussi vers tous ceux qui à titres différents se sont investis dans cette opération qui aura duré 2 ans.

Mais le résultat est positif, il ne peut que rehausser le prestige de notre Fédération et son rayonnement.

Forte de plus de 100.000 adhérents elle espère bien encore longtemps occuper une place prépondérante dans le monde combattant.

La camaraderie et l'ouverture d'esprit des PG transmis aux appelés d'Afrique du Nord, nous ont permis d'intégrer dans nos rangs les veuves, les descendants, les sympathisants et maintenant les militaires des opérations extérieures (les OPEX).

La transmission doit se faire et se fera inexorablement et des rapprochements de Fédérations seront inévitables. Pour survivre à une baisse d'effectifs nous devons communiquer, tout particulièrement par notre journal devenu plus accueillant et qui mérite une plus grande diffusion.

Nous devons être pour les générations futures les porteurs de mémoire en collaboration avec l'ONACVG partenaire privilégié auprès de la Direction générale à Paris et dans les départements.

Nous restons très attachés à nos cérémonies patriotiques et cette année à celles qui concernent la guerre d'Algérie.

Notre Fédération a choisi pour le 60^{ème} anniversaire de la fin de cette guerre qui a duré 8 ans d'organiser une grande cérémonie à Notre-Dame-de-Lorette.

Pour cela elle a invité les plus hautes autorités de l'Etat et l'ensemble des Fédérations du monde combattant.

Le succès semble assuré, nombreuses sont les réponses positives.

Nous voulons être des rassembleurs et cette maison est ouverte à tous pour le bien de chacun dans un esprit de paix.

Paix qui nous semble bien fragile avec la guerre en Ukraine, aux portes de l'Europe dont nous ressentons déjà les conséquences.

Notre journée va se terminer par un dépôt de gerbes à l'Arc de Triomphe sur la tombe du Soldat Inconnu.

Merci pour votre présence chaleureuse et vos témoignages d'amitié.





FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE
ET COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC
6, rue de l'Amiral Courbet – 75016 PARIS

MOTION DES VEUVES 2022

25 000 **veuves d'Anciens Combattants de tous conflits** constituent la deuxième composante de la Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Qui sont-elles ?

- * **Les veuves de titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation sont toutes des ressortissantes à part entière de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), qualité qui leur a été reconnue par un décret de janvier 1991.**
- * **A ce titre, elles sont détentrices d'une carte de ressortissante qui leur permet d'être reconnues comme telle sur tout le territoire national.**
- * **Des représentantes siègent aux Conseils d'administration des Services départementaux de l'ONACVG, en particulier dans les commissions de solidarité et de mémoire.**
- * **Elles sont de plus en plus nombreuses à tenir des postes à responsabilité dans les associations du monde combattant.**
- * **Elles participent activement aux cérémonies commémoratives et à la transmission de la mémoire.**

Les conjointes survivantes d'anciens combattants apprécient l'aide administrative et financière octroyée par l'ONACVG à l'égard de ses ressortissant(e)s en difficulté morale et/ou matérielle, quelle que soit la catégorie à laquelle ils/elles appartiennent.

Elles insistent pour que les moyens humains et financiers des services départementaux de l'ONACVG soient maintenus ou renforcés à un niveau qui garantisse un suivi constant et une qualité de vie décente aux conjointes survivantes d'anciens combattants.

Sur le plan de la **fiscalité**, les veuves des titulaires de la carte d'ancien combattant ont accueilli avec satisfaction la mesure qui depuis le 1er janvier 2021, élargit l'attribution de la demi-part supplémentaire aux veuves dont l'époux avait perçu la retraite du combattant, dès lors qu'elles auront atteint 74 ans.

Cependant, des anciens combattants sont décédés avant 65 ans, ils étaient en possession de leur carte du combattant mais n'ont pu demander leur retraite du combattant. Leurs conjointes, veuves d'anciens combattants à part entière ne peuvent donc pas bénéficier de la demi-part supplémentaire.

Les veuves ainsi concernées considèrent cette exclusion comme une atteinte à la reconnaissance par l'Etat du service rendu au pays par leur époux. Elles demandent un amendement modifiant le f du 1 de l'article 195 du code général des impôts pour que cette injustice flagrante soit réparée dans un délai le plus court possible.

Dans un souci de plus large équité et au nom de la Mémoire, la FNCPG-CATM requiert que la demi-part fiscale supplémentaire accordée à 74 ans soit attribuée sans conditions à toutes les veuves d'anciens combattants de tous conflits, quel que soit l'âge du décès de leur époux, comme ce fut le cas jusque sur l'imposition des revenus de 2010.

N.B. – Si cette motion fait référence aux conjointes survivantes d'anciens combattants, il faut comprendre qu'elle concerne, de manière égale, les conjoints survivants d'anciennes combattantes.



HÉLÈNE DUTRIEU
SES MULTIPLES VIES

Philippe Waret

Du cyclisme à l'aviation, en passant par les cascades à mobylette ou le théâtre comique, Hélène Dutrieu est de ces sportives téméraires qui réussissent à faire tomber des barrières peu importe la discipline, sans que l'histoire, toujours, ne les reconnaissent. Née en 1877 à Tournai, cette Belge s'est passionnée, petite, pour la bicyclette, devenant même professionnelle, battant ainsi le record féminin de l'heure en 1895 (30 kilomètres), puis cascadeuse, baptisée « la flèche humaine » après avoir réalisé un saut de 15 m de longueur à bicyclette.

Le hasard va l'amener à l'aviation :

En 1908, la société Clément-Bayart sortait de son atelier un petit coucou nommé Demoiselle et cherchait un vaillant pilote pour effectuer des tests. Hélène Dutrieu s'est présentée : ultralégère, elle présentait aussi l'avantage de n'avoir peur de rien. Elle l'avait déjà prouvé par le passé. Ce premier vol de 30 s sur un Santos Dumont, va décider de sa carrière d'aviatrice. Il avait la particularité de ne pas posséder de freins à l'atterrissage, le pilote devant freiner à la force de ses mollets, ce pour quoi la pratique du vélo fut un avantage pour Hélène Dutrieu.

L'année suivante, elle suit donc les cours de pilotage du pionnier de l'aviation Maurice Farman à Mourmelon, dans la Marne.

Le journal l'Auto l'affiche en photo dans son édition du 31 décembre 1909, indiquant en légende « qu'elle a fait hier ses débuts d'élève pilote au champ d'aviation d'Issy-les-Moulineaux ». En 1910, elle devient la première femme au monde à piloter un avion avec un passager, en effectuant en août ou septembre 1910, un Ostende-Bruges en 20 minutes et contournant le beffroi de la ville à environ 400 mètres d'altitude, faisant tomber tous les records féminins. L'Aéro-club de Belgique lui remet le premier brevet de pilote attribué dans ce pays à une femme.



HÉLÈNE DUTRIEU : LA PREMIÈRE FEMME AVIATRICE À RECEVOIR LA LÉGION D'HONNEUR

UNE PILOTE FORT HABILE

Elle est la première femme à franchir le cap d'une heure en l'air, avec un vol de 1 heure et 9 minutes, sur une distance de 60,8 km le 6 décembre 1910 succédant à Marie Marvingt, en remportant la Coupe Femina de l'Aéro-Club de France. Ce trophée est attribué à l'aviatrice qui a effectué le plus long vol à travers la campagne pendant l'année, comme le décrit le journal le Radical du 6 décembre 1910 : « Mlle Hélène Dutrieu est une pilote fort habile », indique le journal. « Elle avait d'ailleurs toutes les qualités requises pour faire une excellente aviatrice, ayant été autrefois une étoile du « looping the loop » et autres « sauts de la mort » qui exigent, on le conçoit sans peine, une certaine dose de sang-froid ».

Enfin, elle est la première au monde à voler sur hydravion, sur le lac d'Enghien, en Val d'Oise en 1912... tout en remportant de nombreux trophées notamment la Coppa Del Re à Florence (Italie) où elle bat 14 pilotes masculins sur une course de vitesse et d'endurance. Le 9 janvier 1913, elle devient la première femme aviatrice à recevoir la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur pour ses performances sur les avions français. En Belgique, le gouverneur lui attribue le titre honorifique d'officier de Léopold.

Pendant la Première Guerre mondiale, elle effectue quelques vols de reconnaissance puis s'engage comme ambulancière pour la Croix-Rouge française. Sa célébrité est telle à cette période qu'elle est sollicitée par le général Gallieni pour faire des conférences de propagande aux États-Unis, puis dès 1917, dirige l'hôpital de campagne du Val-de-Grâce.

Même si la vie l'a conduite par la suite à faire du journalisme et à se voir confier la gestion de nombreuses revues, éditées par son époux Pierre Mortier, restant une promotrice passionnée de l'aviation, devenant notamment vice-présidente de la section féminine de l'Aéro-club de France en 1942. Elle reçoit encore, en 1953, la médaille de l'aéronautique et crée, en 1956, un prix franco-belge destiné à récompenser une femme pilote effectuant seule un vol de longue distance sans escale. Elle a créé aussi la coupe Hélène Dutrieu-Mortier en 1956, une compétition de longue distance réservée aux pilotes françaises et belges. Après une vie de records et d'exploits, Hélène Dutrieu s'est éteinte à Paris le 26 juin 1961.

Paul Philippart

Viniphile

Votre Cœnologue à domicile

OFFRE DÉCOUVERTE

À saisir avant le 8 novembre 2022

À partir de

3€99
la bouteille

Votre Excellent
BORDEAUX AOC médaillé,
sélectionné par notre Comité de dégustation.

CHÂTEAU LES AUBITRIÈS 2018



Élégante robe rubis sombre.



Envoûtant, le nez exhale les arômes de
fruits rouges et noirs (framboise et cassis)
accompagnés par des touches de violette.



Une magnifique bouche concentrée et complexe
avec une structure tannique puissante.



Côte de bœuf, carpaccio, steak tartare,
colin à la bordelaise, fromage de chèvre frais,
gâteau au chocolat.

Dégustation : 12 à 13°

Degré : 13,5%

À boire dès à présent ou d'ici 3 à 5 ans



3€99 l'unité
pour 12 bouteilles achetées

**+
LIVRAISON
à nos FRAIS**
pour toute commande !
Économisez 12€⁰⁰



Profitez de votre offre sur www.viniphile.fr
(paiement sécurisé)

Votre code avantage : W2112

COMMANDES PAR TÉLÉPHONE 7j/7 de 8h à 20h

0 892 680 432 Service 0,40 € / min + prix appel

*Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous serez susceptible de recevoir des offres d'autres sociétés. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire. • Seul usage typographique. Viniphile LF SAS au capital de 821 840 € RCS Lyon 077 320 133 - APE 526 A - Si malgré toutes nos précautions, le vin dovesse être indisponible, nous le remplacerons par un autre vin d'une valeur similaire. Photos non contractuelles. Offre valable 1 seule fois et limitée à 24 bouteilles de ce vin par foyer. Pour toute commande de 24 à 48 bouteilles, merci de reporter 12€80 de frais de livraison. • Pour la Corse, merci de rajouter systématiquement 20€ de frais supplémentaires pour les frais de port même si les 12,80€ sont offerts. Pour toute autre demande, nous contacter. Ce vin est vendu par 6 bouteilles au prix de 61€99 + 12€80 de frais de livraison. Tous nos cartons d'emballage de nos colis sont recyclables et donc à mettre dans votre poubelle « papier et carton ». En cas de colis refusé sans justification (pas de défaut ou de casse, livraison conforme à la commande) ou de colis non réclamé, les frais de retour sont à votre charge. Si vous souhaitez exercer votre droit d'opposition au démarchage téléphonique, vous pouvez vous inscrire sur blockaid.gouv.fr. En cas de commande expédiée à une adresse non personnelle (hôtel, camping, hôtel, code « armée »...), aucune réclamation ne sera acceptée pour non-réception ou réception tardive de colis. Code Offre WP474

Viniphile Bon de commande : à retourner avec votre règlement à Viniphile - BP 60120 - 27120 PACY SUR EURE

W2112 - P0848

OUI, je profite de mon Offre Découverte, Château LES AUBITRIÈS 2018,
et je commande avant le 08/11/2022 :

☐ 12 bouteilles à **3€99** l'unité - réf.181163
au lieu de ~~10€30~~ soit 12 bouteilles à ~~123€60~~ **47€88**

+ LIVRAISON à nos FRAIS

OFFRE LIMITÉE À 24 BOUTEILLES PAR FOYER

Éthylotest en vente sur notre site Internet,
rendez-vous sur www.viniphile.fr

IMPORTANT : Livraison par Colissimo pour la France métropolitaine et Monaco
exclusivement. Pour la Corse, frais de port majorés de 20€*.

N° Tél obligatoire pour la livraison : _____

Mme	☐	_____
M.	☐	_____
Prénom	_____	_____
Adresse	_____	
Code postal	_____	Ville _____
Informez-moi de vos offres Internet :		
Courriel	_____ @ _____	
Date de naissance	_____	Code porte _____
Je règle aujourd'hui par :		
☐ Chèque bancaire à l'ordre de Viniphile-Amis Gourmets		
☐ Carte bancaire		
N° Carte	_____	
Expire fin	_____	Cryptogramme _____
Date et signature _____		

Offre réservée aux personnes majeures - L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

L'ÉNIGME DU « SOLDAT INCONNU VIVANT »

raconte une France Malade du deuil

Dans une émission sur France Culture, « Les nuits de France Culture », Auguste Thin a narré avec « je suis le parrain du soldat inconnu », « l'énigme du Soldat inconnu vivant » rapporté par l'historien spécialiste de la Première Guerre mondiale Jean-Yves Le Naour. Il a raconté l'histoire dans son livre *Le soldat inconnu vivant, 1914-1942* (Hachette, 2002), de ce mystérieux poilu amnésique revenu d'Allemagne qui, pendant vingt ans, va passionner la France endeuillée de l'entre-deux-guerres : Découvert errant sur le quai d'une gare, ce « poilu » amnésique va soudain devenir le père, le mari, le fils de centaines de familles qui le réclament. Il a incarné à lui seul le deuil impossible des disparus de 14-18. Ce récit a illustré une « France malade du deuil » qui s'empare de la société française de l'entre-deux-guerres, selon l'expression de l'historienne Carine Trevisan dans *Les Fables du deuil : La Grande Guerre : mort et écriture* (PUF, 2001).

Le 1er février 1918 à la gare des Brotteaux-Lyon, on retrouve après le passage d'un convoi de prisonniers invalides venu d'Allemagne, un soldat sans bagage qui erre sur le quai. L'homme n'a sur lui ni papiers, ni plaque militaire. Son numéro de régiment a même disparu de sa capote défraîchie. Les gendarmes l'interrogent, mais ce dernier s'avère incapable de décliner son identité et de dire d'où il vient... On le surnomme alors le « Soldat inconnu vivant ». Reconnu « dément précoce », l'égaré va être placé d'asiles en asiles, de Bron à Clermont-Ferrand pour finalement rejoindre l'hôpital psychiatrique de Rodez dans lequel il est interné sous le nom d'Anthelme Mangin, patronyme recomposé d'après ses balbutiements. Il y restera plus de seize ans. « Il n'est pas le seul poilu à demeurer sans identité, mais peu à peu, que ce soit par la mort des malades, la reconnaissance des familles ou encore l'identification fortuite, leur nombre se réduit. Ils étaient dix au début de 1919, ils ne sont plus que six en janvier 1920 », écrit Jean-Yves Le Naour.

À la demande de ses lecteurs, le quotidien «Le Petit Parisien» diffuse les photographies de ces hommes sans famille. En 1922, après quatre ans d'internement pour l'ancien soldat, le ministère des Pensions se met en quête de retrouver sa famille. Son portrait paraît dans les journaux, des affiches élaborées par une association d'anciens combattants sont placardées dans toutes les mairies de France. «Pas une famille y répond, mais des centaines. Dans chacune d'entre elles, on le reconnaît comme un mari, un frère ou un fils parti aux combats et dont

la mort n'a jamais pu être confirmée. Anthelme Mangin incarne le « porté disparu en guerre » d'endeuillés traumatisés par les pertes causées par la Grande Guerre » raconte Auguste Thin.

UNE BATAILLE ACHARNÉE

C'est le début d'une bataille acharnée pour la garde du soldat inconnu et, malgré les preuves qu'on leur oppose, de nombreuses familles refusent de l'abandonner. Une vingtaine d'entre elles le reconnaîtront formellement au point d'engager des procès pour faire admettre qu'il s'agit bien de leur « disparu ».

Après des années d'expertises et une enquête approfondie du directeur de l'asile de Rodez, la justice finit par se prononcer sur son identité : Anthelme Mangin est Octave Monjoin. En 1934, on envoie le soldat à Saint-Maur, ville de résidence de sa famille supposée. Laissé à la sortie de la gare de Saint-Maur,

celui-ci retrouve seul le chemin de la maison paternelle, s'étonne de ne plus voir le clocher au-dessus de l'église du village, abattu par la foudre pendant son absence. La justice tranche alors en faveur de la famille Monjoin, mais une autre famille fait appel, retardant la procédure du retour du malheureux. C'était sans compter sur le fait que la famille Monjoin, paysans sans biens, ne souhaitait pas accueillir cet homme, mais obtenir sa pension d'ancien combattant interné ! Énième coup du sort, en devenant officiellement Octave Monjoin en 1938, le Soldat inconnu devient orphelin : les procès ont duré trop longtemps, son père décède et son frère meurt accidentellement à cheval.

« Le mystère de son identité désormais dissipé, le « Soldat inconnu vivant » perd à la fois les familles qui se battaient pour l'adopter, et la sienne retrouvée. Après avoir passionné le grand public, Octave Monjoin redevient un inconnu et meurt dans l'oubli en 1942 dans

une chambre de l'asile parisien de Sainte-Anne, à l'instar de nombreux pensionnaires d'asiles psychiatriques qui étaient alors mal ravitaillés » souligne Jean-Yves Le Naour. Une autre guerre était en cours, et les disparus de la Première Guerre mondiale l'étaient définitivement.

LA MALADIE DU DEUIL

Au-delà du récit de ce destin pathétique, on trouve en creux une illustration de la « maladie du deuil » qui s'empare de la société française de l'entre-deux-guerres, selon l'expression de l'historienne Carine Trevisan : « Cette histoire n'est pas un simple fait divers. De 1914 à 1918, plus de 250 000 soldats n'ont laissé d'eux qu'un avis de disparition, plongeant les familles dans l'attente, avec un deuil rendu impossible à faire



en l'absence du corps du défunt ou, au moins, de la certitude de sa mort » analyse Jean-Yves Le Naour. Lorsque l'armistice est signé, de nombreux prisonniers de guerre ont déjà été rapatriés d'Allemagne. Les familles avaient alors commencé à envisager la mort de leur proche parti en guerre : « Toutefois, l'apparition d'Anthelme Mangin, l'incroyable résurrection d'un disparu qui est vivant, ravive l'espoir et incarne la douleur de tous ceux qui refusent le deuil. Mangin est donc un symbole : anonyme et retranché du monde des vivants par son aliénation, il est le frère du Soldat inconnu de l'Arc de triomphe. Il illustre la souffrance des familles de disparus qui se battent pour le reconnaître et, plus encore, la difficulté du deuil dans la France de l'entre-deux-guerres. Par ailleurs, il s'intègre parfaitement dans le cadre littéraire du mythe du revenant, particulièrement à l'honneur après 1918, et qui souligne combien les vivants se sentent coupables et inapaisés vis-à-vis des morts de la Grande Guerre » explique Jean-Yves Le Naour.

La Première Guerre mondiale et le phénomène de « mort de masse », marquent en effet un changement du rapport au deuil, comme l'expliquait l'historien Stéphane Audoin-Rouzeau, auteur de Cinq deuils de guerre (Taillandier, 2003) dans La Fabrique de l'histoire, en 2017. Cette guerre va également changer le statut des veuves, qui se voient accorder de nouveaux droits : « Les veuves de guerre vont obtenir des formes d'indemnités, avec toute une série de privilèges sociaux tout à fait nouveaux, souligne-t-il « Il y a une nouvelle politique sociale qu'ouvre la Grande Guerre à l'égard des ascendants et descendants et des conjoints des victimes de guerre. Mais il y a aussi une forte contrainte sociale : ces droits, on les perd en cas de remariage. Ces droits sont attachés, au fond, à une forme d'exemplarité morale supposée et de deuil perpétuel ». C'est paradoxalement dans l'héroïsation du mort que réside le drame du deuil de guerre : « C'est un poids supplémentaire pour les survivants qui doivent porter non seulement le poids de la disparition, mais aussi le poids de la disparition du héros. Et pour beaucoup de familles françaises, celui qui est mort n'est pas seulement le fils, le mari, le frère, c'est le héros. Comment vous débarrassez-vous d'un héros ? Comment pouvez-vous le mettre de côté pour reprendre votre vie ? Cela a souvent été un conflit insupportable pour les veuves, conclut Stéphane Audoin-Rouzeau.

Paul Philippart

GOUVERNEMENT NOMINATIONS



SÉBASTIEN LECORNU

Ministre des Armées

- Né le 11 juin 1986 à Eaubonne (Val d'Oise).
- Diplômé d'un master de droit public de l'université Panthéon-Assas.
- Colonel de réserve dans la gendarmerie nationale.
- Conseiller de Bruno Le Maire, secrétaire d'État aux Affaires européennes (2008-2009).
- Conseiller de Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture (2009-2012).
- Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire (2017-2018).
- Ministre délégué auprès de la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales (2018-2020).
- Ministre des Outre-mer (2020-2022).
- Ministre des Armées (depuis 2022).
- Maire de Vernon (Eure) (2014-2015).
- Président du Conseil départemental de l'Eure (2015-2017).



PATRICIA MIRALLÈS

Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire

- Née le 22 août 1967 à Montpellier (Hérault).
- Commerçante pendant 10 ans.
- Conseillère municipale de Montpellier.
- Députée de la majorité présidentielle de la 1ère circonscription de l'Hérault (2017).
- Siègle à la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale et en devient vice-présidente (juillet 2019).
- Nommée rapporteure de la mission d'information sur la préparation à la haute intensité en juin 2021, puis, en septembre 2021, rapporteure du projet de loi qui donnera lieu à la loi du 23 février 2022 portant reconnaissance de la Nation envers les harkis et les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français.
- Conseillère municipale opposition à la ville de Montpellier et au sein de Montpellier Méditerranée Métropole (Montpellier3M) (depuis 2020).
- Réélue députée de la 1ère circonscription de l'Hérault (juin 2022).
- Secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire (depuis juillet 2022).
- Réserviste citoyenne au 4e régiment du matériel de Nîmes.

BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

CINÉMA « LES HARKIS » : UN ABANDON FRANÇAIS

Un film subtil sur une page sombre de la fin de la guerre d'Algérie sort en salles le 12 octobre.

- Qu'est-ce qui est prévu pour nous ? demande un Harki dans une unité dirigée par un jeune appelé français.

- On va le savoir bientôt. Pour le moment le capitaine fait que répéter que la paix est signée, que vous ne risquez rien, et que les fellaghas n'oseront pas s'en prendre à vous.

(...)

- Mon lieutenant, emmène-nous en France...

Cet échange est extrait du film de Philippe Faucon, consacré à ces Algériens engagés aux côtés de l'armée française jusqu'en 1962, et qui rend justice à ces hommes peu vus au cinéma. Beaucoup ont été abandonnés à leur sort dans un pays dont ils avaient combattu les aspirations indépendantistes... Le récit commence en septembre 1959 en nous présentant des Algériens qui intègrent une harka et reçoivent leur armement. Il se termine après la signature du cessez-le-feu en 1962 quand on les désarme et que se referme sur eux un véritable piège.

On n'assiste pourtant pas à une charge sans nuance contre la France, le cinéaste est connu pour la subtilité de ses réalisations (notamment « Fatima » en 2015 une femme de ménage maghrébine dont l'une des filles aspire à devenir médecin, « La Désintégration » en 2012 sur l'endoctrinement de jeunes maghrébins des cités). S'il y a bien une scène de torture à la gégène, les Français ne sont pas désignés comme les seuls tenants du mal. Une scène de décapitation qui ouvre le film montre aussi la cruauté côté FLN. Le héros du film est un jeune appelé, un lieutenant qui insiste devant ses supérieurs (« Mes hommes me font confiance ») pour protéger les harkis de son unité jusqu'au bout. Et en plus de souligner la parole manquée de l'Etat français (« De Gaulle l'a dit lui-même : venez à la France, elle ne vous trahira pas »), c'est l'absurdité de la situation qui est mise en avant.

En présentant son film lors du dernier festival de Cannes (à La Quinzaine des Réalistes), Philippe Faucon, né en 1958 au Maroc dans une région proche de la frontière algérienne, expliquait : « la guerre d'Algérie est quelque chose d'obsédant chez moi. Je suis né à cette période de parents qui l'ont vécue et ont

été fortement marqués par ce qui s'est passé. Dans mon premier film, « La Trahison » (2006), j'évoquais déjà cette question. J'ai rencontré des appelés, des engagés algériens ». Et toutes les situations sont évoquées, dans leur complexité. Tous les Harkis ne sont pas devenus supplétifs de l'armée française pour les mêmes raisons, on le voit bien à l'écran : il y a ceux qui se sont engagés pour se venger des violences des fellaghas contre leurs familles, ceux qui n'avaient pas d'autres choix pour faire vivre leurs proches, certains parfois par adhésion à l'Algérie française, jusqu'à être pires tortionnaires de leurs compatriotes que certains militaires français...

Dans le dossier de presse réalisé pour la sortie en salles cet automne, Philippe Faucon précise que « la plupart des personnages du film sont dans une confrontation à eux-mêmes, du fait de la guerre ou du camp qu'ils ont choisi. C'est aussi le cas de l'un d'eux, Krimou, qui est dans une dualité encore plus particulière, du fait qu'il a parlé sous la torture et que son ralliement au commando a été la seule issue de survie possible après sa trahison. C'est une situation qui n'était pas rare à l'époque : certains commandos de chasse « musulmans » - dont le fameux « commando Georges » - étaient presque entièrement constitués d'ex-fellaghas « ralliés ». »

Philippe Faucon explique aussi que « Pascal, le jeune lieutenant, comme presque tous les jeunes Français de sa génération, se retrouve pris au piège de la guerre, dans un pays inconnu. Il vit les événements à son niveau, les juge avec ses moyens, faisant ce qu'il peut pour ne pas se dissoudre dans un contexte de violence, de confusion, de folie et de tensions très oppressant. Son moment de vérité intervient au paroxysme de la situation dramatique dans laquelle se retrouvent pris les hommes avec qui il a vécu cette période de guerre. »



Une séquence finale bouleversante alors que rien n'est fait pour nous tirer des larmes, aucun effet n'est appuyé. Il faut dire que le réalisateur ne recourt ni à la musique ni aux mouvements de caméras superflus, et que ses interprètes sont d'une grande justesse, jusque dans les silences. Le film a été tourné au Maroc pour d'évidentes raisons de sécurité, avec des comédiens algériens, marocains et français. Il montre de façon implacable l'évolution de la situation historique et comment le gouvernement français s'est employé à compliquer administrativement les démarches des Harkis pour pouvoir partir avec les autres rapatriés...

Certains accuseront le réalisateur de parti pris, mais il répond par avance : « Il ne s'agit pas de ne pas prendre parti, mais de trouver à dire la complexité, d'éviter les simplismes, les manichéismes, d'exprimer le plus possible toutes les vérités. ». Et il ajoute : « Les hommes qui ont vécu la Guerre d'Algérie ont aujourd'hui entre 80 et 90 ans. Je me rappelle que l'un d'eux avait eu cette formule, au moment d'un débat autour de « La Trahison » : « La page de la Guerre d'Algérie ne doit pas être arrachée, mais il faut trouver à la tourner ». Son nouveau film, « Les Harkis », d'une grande clarté, empreint d'un certain fatalisme mais aussi d'une empathie discrète, peut y contribuer.

Jean-Marie Chazeau



LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 246

HORIZONTALEMENT

- 1 - Il a une juridiction spirituelle
- 2 - Marque une affirmation, une évidence - Bercy en avait dans son sous-sol
- 3 - Fait défaut à « ce qui n'est pas, n'est pas »
- 4 - En tête, mais il lui faut remonter le cortège
- 5 - Pour pêcher il faut le faire (en principe) - Cours d'eau saisonnier
- 6 - Met fin à protester - N'a plus court sauf dans les livres de comptes de jadis
- 7 - Sur la rose des vents se trouve après SEQE - Elles ont vu le jour d'une façon non académique - Ainsi finit Prévost (Marcel)
- 8 - Toujours belle rarement beau - Suivant son usage l'espace peut être restreint ou vaste
- 9 - Il eut à traiter « l'affaire Mattei » - A succédé à la SDN
- 10 - Il peut être élogieux, venimeux.

VERTICALEMENT

- A - Cette autorité peut être opprimante
- B - Périssable à un seul rameur - Définit la qualité
- C - Sermon des protestants - A une enfance sans soucis
- D - Particulièrement difficile même pris dans le bon ordre - A l'âne il s'en consomme très certainement - Engendre la soif
- E - Son exploitation est réglementée, heureusement pas les ébredons - La bouchère peut y suspendre sa culotte
- F - Cette personne (inconnue) est réputée - Soi-disant, le propre de l'âne
- G - Un pacifique complètement démonté - Une académie
- H - Ris - C'est une fraude
- I - Du matin - Cette substance est dérivée de la fluorescence
- J - Valait déjà pas grand-chose.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 245

HORIZONTALEMENT

- 1) PLEONASMES
- 2) SAMU - NUE
- 3) CZARDAS - SE
- 4) HALL - TEFFE
- 5) ER - EPI
- 6) NESS - FEERI
- 7) DECLIN
- 8) ARDU - RING
- 9) SIRI - RING
- 10) SLEEPINGS

VERTICALEMENT

- A) PSCHENT - SS
- B) LAZARE - AIL
- C) EMAL - SERRE
- D) OURLES - DIE
- E) DU
- F) ANATIFE - RI
- G) SUSE - ECRIN
- H) ME - FEELING
- I) IE - RINGS
- J) SLEEPINGS

NOTE de LECTURE



LA GUERRE D'ALGERIE L'IMMENSE GÂCHIS

Mars 1962, les accords d'Evian mettent fin à la guerre d'Algérie. Mais, soixante ans plus tard, les mémoires continuent de s'opposer et les antagonismes perdurent.

Dans cet ouvrage, Roger Albert a recueilli les témoignages d'anciens soldats ayant combattu en Algérie, mais il a aussi voulu donner la parole aux pieds noirs ainsi qu'aux Algériens de l'autre camp.

De chaque côté de la Méditerranée des personnes de bonne volonté aspirent à une réconciliation apaisée.

Illustré par plus de 250 photos inédites et des cartes, cet ouvrage permet de comprendre comment a été vécu ce conflit complexe lors de son déroulement plusieurs décennies après la fin de cette guerre.

Date de parution : 09/03/2022

Editeur : Metive

Format : 26cm x 19cm

Nombre de pages : 280

Prix : 25 €

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série

Pages spéciales départementales incluses
OCTOBRE 2022 - N° 1039

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : S. AUFFREDOU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON

Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.

Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20

Email : secretariat.general@fncpg-catm.org - Internet : www.fncpg-catm.org

Abonnements :

Un an (11 Numéros) : 20 €

Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08

Les imprimeries SODIMPAL-LECERF

111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

LA GUERRE D'ALGÉRIE

60 ANS DÉJÀ !



CETTE PIÈCE DORÉE À
L'OR FIN 24 CARATS

0€*
au lieu de **25,80€**

Jusqu'au
10/11/2022

- Ø 41 mm - 31g
- Cupronickel doré à l'Or fin 24 carats
- Livrée sous capsule
- Revers : Carte de l'Algérie

**+ UN CADEAU
SURPRISE
OFFERT**

Tél. service clientèle : 0882 35 05 22 (0,40 € TTC la minute + prix de l'appel)
RCS Paris B 331 479 287. Offre réservée aux personnes majeures. * (+ 6,50€ de frais de traitement).

Demandez vite cette magnifique pièce dorée à l'Or fin 24 carats GRATUITE*, pour ne jamais oublier cette page historique.

PROFITEZ DE CETTE PIÈCE OFFERTE au lieu de 25,80€

À retourner sous enveloppe affranchie au : Club Français de la Monnaie - 6 rue Anatole de la Forge - 75858 Paris Cedex 17

tresordupatrimoine.fr

☐ Oui, envoyez-moi la pièce **GRATUITE**, dorée à l'Or fin 24 carats, "Opérations pierres précieuses 1959-1960" et son cadeau (limite : 1 par foyer).

Ci-joint ma participation aux frais de traitement de 6,50€ par :

☐ Chèque à l'ordre du Club Français de la Monnaie

☐ Carte bancaire (Carte Bleue, Visa, Eurocard-Mastercard).

N° _____

Date de validité _____ Cryptogramme au dos de ma carte (indispensable)

Livraison sous 6 jours. Offre valable pour la France métropolitaine et Monaco jusqu'au 10 novembre 2022.

Envoyez-moi sans obligation d'achat, selon la lettre jointe à ma pièce, les autres pièces de la collection "Combattants du XX^e Siècle dorés".

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" et au Règlement européen du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Notre politique de traitement des données personnelles est consultable sur notre site Internet. Par votre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes, si vous ne le souhaitez pas, il suffit de cocher ici OUI ou de nous contacter en nous indiquant vos nom, prénom et adresse. Offre réservée aux personnes majeures. Retrouvez nos conditions générales d'vente complètes sur notre site Internet tresordupatrimoine.fr. Tous les cartons d'envoi page de nos collections sont regroupés, et donc à mettre dans votre pochette "papiers et cartons".

1570610 1117P/P2255

M^{me}/M. _____

Prénom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

Ville _____

Tél. _____ Date de naissance (J J / M M / A A)

Pour mieux vous servir :

E-mail _____ @ _____

Date (J J / M M / A A)

Merci de ne rien aggraver ou scotcher à votre bon de commande.

Signature ►
obligatoire

Club Français de la Monnaie

354/22/C